

**PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD**  
**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**

**Projet de Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) pour les « Mouvements de terrains » du Gozzi sur le territoire des communes d'Afa, Appietto et Sarrola-Carcopino.**

**1<sup>er</sup> avis d'enquête publique**

Le public est informé que par arrêté préfectoral n°2A-2019-04-02-010 du 2 avril 2019, la préfète de la Corse, préfète de la Corse du Sud a prescrit, à la demande de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Corse du Sud, l'ouverture d'une enquête publique relative au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) pour les « Mouvements de terrains » du Gozzi sur le territoire des communes d'Afa, Appietto et Sarrola-Carcopino.

- Siège principal de l'enquête : DDTM, Unité Risques – terre plein de la gare – 20 302 AJACCIO
- Dates de déroulement de l'enquête : du mercredi 15 mai 2019 – 9h00 au vendredi 14 juin 2019 – 12h00
- Commissaire enquêteur : Madame Marie-Livia LEONI

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations, sur les registres d'enquête ouverts aux lieux, jours et horaires suivants :

- à la mairie d'Appietto, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- à la mairie d'Afa, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- à la mairie (village) de Sarrola-Carcopino, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 ;
- à la mairie annexe de Sarrola-Carcopino, le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 16h00, le mercredi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 15h00.

Un registre dématérialisé et un courriel dédié seront disponibles :

- Registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/1249>
- Courriel : [enquete-publique-1249@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1249@registre-dematerialise.fr)

Le public pourra également adresser, avant la clôture de l'enquête, ses observations au commissaire enquêteur par courrier à la DDTM, Unité Risques – terre plein de la gare – 20302 AJACCIO.

Le commissaire enquêteur recevra les observations écrites et orales du public lors des trois permanences :

- le mercredi 15 mai 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie annexe de Sarrola-Carcopino ;
- le mercredi 5 juin 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie d'Appietto ;
- le vendredi 14 juin 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie d'Afa .

Deux réunions publiques seront organisées en présence du commissaire enquêteur et de la DDTM, maître d'ouvrage du PPRN :

- le lundi 27 mai 2019 à 18h30 à la salle polyvalente d'Afa ;
- le mardi 28 mai 2019 à 18h00 à la mairie de Sarrola-Carcopino (village).

Le commissaire enquêteur sera tenu de remettre à la préfète de la Corse du Sud le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et ses conclusions sont rendus publics.

La Préfète,